

UN EXEMPLE DE RECONSTITUTION DE NOS PAYSAGES : LES ARBRES D'ALIGNEMENT

Dès le Moyen Âge sont apparues les premières plantations le long des chemins, essentiellement pour fournir le bois d'œuvre nécessaire.

A la Renaissance, les voies d'accès aux châteaux étaient plantées d'arbres, selon des plans parfaitement structurés de mise en valeur du paysage. A partir du XVI^e siècle, nous voyons apparaître dans les textes, la mention de plantations d'arbres le long des routes à des fins économiques et aussi militaires (entre autres, pour les affûts d'artillerie).

Henri II fut le premier roi à ordonner le 19 janvier 1552 que "soient plantés le long des voiries et des grands chemins publics si bonne et si grande quantité desdits ormes que avec le temps notre royaume s'en puisse avoir bien et suffisamment peuplé".

Au cours du XIX^e siècle, les plantations seront systématiques, afin de réduire la dessiccation des macadams à eau utilisés à cette époque. De ceci résulte, à la fin du siècle dernier (d'après un inventaire réalisé en 1895), que 50 % des routes nationales étaient plantées des deux côtés, soit un total de 17000 km, et près de 3 millions d'arbres.

Mais 90 ans après, en 1985, il ne restait plus que 250000 arbres (12 % de la longueur des routes nationales). Quant aux plantations sur les routes départementales, il ne restait plus, à la même époque, que 1,5 millions d'arbres. Nous ne pouvons faire la comparaison avec les données de 1895, car il n'y avait pas eu d'inventaires sur ces routes, mais on peut supposer que les alignements y étaient très nombreux. La même chose est valable pour les routes communales.

Selon l'Inventaire Forestier National, la longueur des alignements était de 78000 km dans les années 1970, et seulement de 4500 km un peu plus de 10 ans après.

La charte du futur Parc Régional du Gâtinais Français (dans ses articles 14 et 63-2-5) prévoit de reconstituer les alignements d'arbres le long de certains itinéraires. Il s'agit d'une initiative importante qui vise à redonner une certaine structure à nos paysages, qui l'avaient perdu, en grande partie suite au développement de la circulation automobile. Bien évidemment, dans ces plantations, il faudra tenir compte de certains facteurs qui ont pu évoluer, notamment la largeur d'emprise des matériels agricoles, qui doivent pouvoir circuler en toute sécurité. Nous donnons ci-dessous un bref résumé historique des arbres d'alignement, largement inspiré de rapports rédigés par un groupe de travail "Sécurité de la route et plantations" de l'Ingénieur général des Ponts et Chaussées Reverdy et le Réseau Forêt de France-Nature-Environnement

Comment expliquer cette hécatombe d'arbres, entre la fin du XIX^e siècle et l'époque actuelle ?

D'abord la reprise, après la dernière guerre, de grands travaux d'élargissement de routes, de rectifications de chaussées, qui ont eu pour conséquence l'abattage de nombreuses plantations existantes. Le phénomène s'est aggravé avec le développement de l'automobile et de la vitesse, où l'arbre s'est retrouvé au banc des accusés pour l'augmentation du nombre de tués sur les routes.

Une prise de conscience a cependant eu lieu. Le président de la République d'alors, M. Georges Pompidou, déclarait en juillet 1970 que "La France n'est pas faite uniquement pour permettre aux français de circuler en voiture, quelque soit l'importance des problèmes de sécurité routière, cela ne doit pas aboutir à défigurer son paysage...".

Les premières circulaires, ainsi qu'un guide technique, furent édictées en 1979.

En 1984, le groupe Reverdy se créa afin de s'attaquer aux problèmes de sécurité, en précisant les nouvelles conditions de plantations (deux rapports, en 1984 et 1987).

De nouvelles plantations ont eu lieu. Mais il reste encore des milliers de kilomètres d'alignement qui ont disparu et qui demeurent à reconstituer. Le plus grave aussi, c'est le vieillissement des arbres encore en place et leur mauvais état sanitaire : il faut incriminer en partie les anciennes pratiques d'égavage. On estime à 13 % le nombre des plantations en mauvais état. La graphiose de l'orme a décimé les derniers alignements de cette espèce. Le chancre coloré du platane menace aujourd'hui les alignements de cette dernière espèce, qui constitue 43 % du total des plantations.

M.L.